



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 FEVRIER 2025

COMpte RENDU

Le lundi 06 février 2025 à 18h30, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bondues s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. Patrick Delebarre, Président, pour examiner les questions inscrites à son ordre du jour ci-dessous :

24-1-1 Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024.

Subvention Exceptionnelle

24-1-2 Accueil de jour « L Parenthèse » - Les Papillons Blancs

Accueil des Enfants porteurs de handicap au CJB

24-1-3 Délibération CJB Vacances

24-1-4 Convention CJB Vacances

24-1-5 Délibération CJB Accueil

24-1-6 Convention CJB Accueil

Finances

24-1-7 Rapport d'orientation budgétaire 2025

Le lundi 06 février 2025 à 18 h 30, le conseil d'administration s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Patrick Delebarre.

Date de la convocation : le 31 janvier 2025

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Mmes Anne-Catherine Derville, Audrey DASSONNEVILLE, Marie DUCATTEAU, M. Bernard CAUDAL, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie-Paule Lepers, M. Jean-Pierre LEMAI, Mmes Micheline DEPOORTERE, Odile WOEHL, Odile WOEHL, Caroline BRUNET, Dorothee DEFORCHE, M. Michel RENARD

Absents : Mme Laura NAESENS, M Bernard POTTIER

Délibération n°25.1.1 - Nomination du secrétaire de la séance et approbation du procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024

- ✓ Le conseil choisit Mme Danièle DELBECQUE, conseillère municipale déléguée, pour secrétaire et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 19 novembre 2024.

Délibération n°25.1.2- Subvention Exceptionnelle

Pour tenir compte des recettes exceptionnelles du CCAS et notamment du vestiaire solidaire du CCAS, il vous ai proposé de valider l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1500 euros, à l'accueil de jour, « La Parenthèse » (Papillons Blancs) pour l'achat d'un billard et de matériel de relaxation.

- ✓ La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération n°25.1.3 et n°25.1.3 bis Accueil de jour des enfants porteurs de handicap au CJB Vacances

La ville accompagne depuis de nombreuses années l'accueil des enfants bonduois porteurs de handicap au sein de l'association CJB Vacances en assurant le recrutement d'animateurs individuels ou mutualisés pour chaque enfant concerné.

Souhaitant simplifier les démarches pour l'association comme pour la ville et permettre une anticipation des volumes horaires mobilisables à l'échelle d'une année, une réflexion avec l'association a été menée.

L'organisation et les modalités financières liés à l'accompagnement de ces enfants sont détaillés dans une convention annuelle.

C'est pourquoi il vous est proposé :

- de valider la convention annexée à la présente délibération, (n° 25.1.3)
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.(n°25.1.3 bis)

- ✓ **Les délibérations sont adoptées à l'unanimité.**

Délibération n°25-1-4 et n°25.1.4 bis Accueil de jour des enfants porteurs de handicap au CJB Accueil

La ville accompagne depuis de nombreuses années l'accueil des enfants bonduois porteurs de handicap au sein de l'association CJB Accueil en assurant le recrutement d'animateurs individuels ou mutualisés pour chaque enfant concerné.

Souhaitant simplifier les démarches pour l'association comme pour la ville et permettre une anticipation des volumes horaires mobilisables à l'échelle d'une année, une réflexion avec l'association a été menée.

L'organisation et les modalités financières liés à l'accompagnement de ces enfants sont détaillés dans une convention annuelle.

C'est pourquoi je vous propose :

- de valider la convention annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

Délibération n°25-1-5 Finances : Rapport d'orientation budgétaire 2025

M. le Maire rappelle le calendrier budgétaire 2025 :

- Présentation du ROB et débat le 06 février 2025 ;
- Vote du BP 2025, examen du CA et du CG 2024 le 17 mars 2025.

1) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2025 sont estimées à :

- 130 000 € pour les dépenses de personnel (chapitre 012) ;

Sur ce point, M. le Maire précise que l'équipe du CCAS a été renforcée pour assurer le traitement des dossiers, avec l'arrivée le 30 septembre 2024, d'une assistante sociale (0,5 ETP)

- 53 392 € pour les charges à caractère général (chapitre 011) ;
- 81 020 € pour les autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles (chapitre 65/67).

Les recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025 sont estimées à :

- 0 € pour le chapitre 013 atténuation de charges ;
- 140 000 € pour le chapitre 74 dotation et participations ;
- 10 000 € pour les ventes solidaires, 200 pour les revenus des immeubles et 100 pour les libéralités et dons.

Madame DERVILLE précise qu'un bilan 2024 des aides et dispositifs sera présenté aux membres du CA lors de la prochaine séance.

2) Section d'investissement

Sur le volet investissement, il est prévu en 2025 l'achat de chaises pour le rez-de-jardin de l'Espace Vandaele.

Les dépenses réelles d'investissement prévisionnelles sont évaluées à 101 021 €.

Les recettes réelles d'investissement sont estimées à 10 615 €.

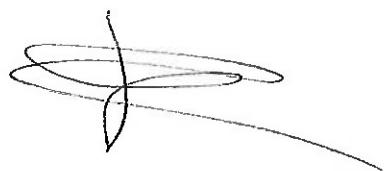
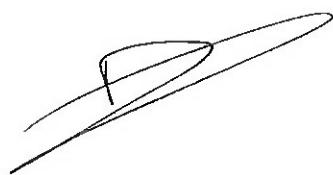
- ✓ **Ce débat a fait l'objet d'une délibération mais ne nécessite pas de vote des membres.**

La secrétaire

Le secrétaire adjoint

Danièle DELBECQUE

Matthieu DESCAMPS

A handwritten signature consisting of a stylized, looped 'D' on the left, followed by a long, sweeping line extending to the right.A handwritten signature consisting of a short, diagonal line on the left, followed by a long, sweeping line extending to the right.

